j'ay receu de Monsr. Foubert, Tresorier de l'Academie Royale de chirurgie, la somme de mille livres pour la pension annuelle à moy accordée sur les revenues de laditte academie par deliberation de Mgr. le chancelier, du ministre et de M. le premier chirurgien du Roy, et ce pour l'année mil sept cent cinquante neuf, dont je quitte mondit sieur Foubert. à paris ce premier mars 1762

Louis.

Ebm. Cotte LXIII.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. IN 434

ARC 11
d. 46 n° 94